



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de Tubize, 11 (en la salle de l'*Espace Beau Bois*) le mercredi 30 juin 2021 à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 21 juin 2021

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS



Le Bourgmestre f.f.,

N. TAMIGNIAU
1^{er} Échevin

SÉANCE PUBLIQUE

Note importante à l'attention des membres de l'assemblée et du public

Afin de garantir au mieux le respect de la règle de "*distance physique*" à observer entre individus, cette réunion - publique - du Conseil communal aura lieu **en la salle de l'*Espace Beau Bois*, rue de Tubize, 11.**

1. Décisions de l'autorité supérieure compétente relatives à différents actes du Conseil communal : communication.
2. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par la commune aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2020: approbation.
3. Centre Public d'Action Sociale. Budget pour l'exercice 2021 - Première modification (services ordinaire et extraordinaire) : approbation.
4. Fabrique d'église de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil (Nouvelles). Modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2021 : décision.
5. Budget communal de l'exercice 2021. Modification n° 2 (services ordinaire et extraordinaire) : décision.
6. Impositions communales. Taxe communale indirecte sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés pour l'exercice d'imposition 2016. Réclamation MEDIAPUB S.A.: autorisation d'ester en justice (appel devant la Cour d'Appel de Bruxelles d'un jugement prononcé par le Tribunal de première Instance du Brabant wallon).
7. Redevance pour certains services offerts au sein de l'école communale durant l'année scolaire 2021-2022 : décision.

8. Signalisation lumineuse sur voirie régionale (RN246) dans la traversée du territoire communal. Cession de 7 feux tricolores à la Région wallonne : décision. Convention : approbation.
9. Plan d'ancrage communal en matière de logement (2014-2016). Projet des *Habitations Sociales du Roman País* s.r.l., à l'angle de la rue Robert Ledecq et de la rue de la Scaillée à Wauthier-Braine. Modification du programme [le dixième logement, destiné initialement à la vente, est également voué à la location] : approbation (à la demande du *Département du Logement* du Service public de Wallonie).
10. Énergie - Renouvellement du *Gestionnaire de Réseau de Distribution* ("GRD") d'électricité pour la commune (20 ans à partir du 26 février 2023). Appel à candidatures : décision.
11. Énergie - Renouvellement du *Gestionnaire de Réseau de Distribution* ("GRD") de gaz pour la commune (20 ans à partir du 1^{er} janvier 2023). Appel à candidatures : décision.
12. Travaux d'amélioration et d'égouttage de la rue Landuyt, du sentier des Fiefs et de l'avenue John Kennedy à Braine-le-Château, réalisés par la S.A. VIABUILD SUD [octobre 2014 - décembre 2016]. Appel principal du jugement prononcé par le Tribunal de première Instance du Brabant wallon introduit par l'entrepreneur et dirigé uniquement contre la commune. Dépôt - par la commune - d'une requête d'appel en intervention contre les autres parties à la cause. Autorisation d'ester en justice : décision.
13. Définition des conditions (âge, barème, nature des tâches) attachées aux différents postes d'étudiant.e.s jobistes : décision.
14. Programme communal de développement rural soutenu financièrement par la Wallonie. Projet d'aménagement d'une infrastructure polyvalente socio-récréative à Wauthier-Braine (avenue Jean Devreux, à l'arrière de l'antenne locale de la Police). Choix du mode de passation, fixation des conditions et approbation des documents d'un marché de travaux : décision.
15. Amélioration des performances énergétiques des bâtiments - Centrale d'achat *Renowatt* – Sélection des bâtiments retenus pour le programme pluriannuel (2022 – 2023) d'investissements : décision [*sous réserve*].
16. Patrimoine immobilier. Maison unifamiliale sise rue de Tubize, 13 à Braine-le-Château (future conciergerie de l'*Espace Beau Bois*). Projet de rénovation et de transformation.
 - ° Poursuite du programme des travaux par entreprise et en régie : décision ;
 - ° - Marchés de fournitures et matériaux pour travaux en régie ;
 - ° - Marchés de travaux pour chauffage et installations sanitaires, *d'une part*, et plafonnage et cimentage, *d'autre part* ;
 Choix du mode de passation, fixation des conditions et approbation des documents.
17. Cimetières communaux. Opérations
 - ° d'enlèvement et d'évacuation [ou de réimplantation pour quelques cas] de signes distinctifs de sépultures tombées en désuétude ;
 - ° d'aménagement d'ossuaires ;
 - ° de déplacement et de réimplantation de monuments sur des concessions qui n'ont pas pris fin ;
 - ° d'exhumations techniques ;
 en vue de la réappropriation de parcelles destinées à de nouvelles inhumations.
 Choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de travaux : nouvelle décision [*sous réserve*].
18. Modification de voirie. Déplacement partiel du sentier n° 35, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Madame Kathrin WENDEL, rue Hilaire Parmentier, 44 à 1440 Wauthier-Braine : approbation.

HUIS CLOS

19. Personnel administratif. Admission à la retraite d'une employée d'administration contractuelle : décision.

Personnel enseignant

Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal

20. Instituteur primaire en remplacement partiel d'une titulaire de classe à l'implantation de Braine-le-Château.
21. Institutrice primaire dans la fonction d'institutrice maternelle à l'implantation de Noucelles.

22. Fin anticipée (le 30 juin 2021 au soir) du congé pour prestations réduites (mi-temps) justifiées par des raisons de convenance personnelle pour une institutrice primaire : décision.
23. [Nouvelle] interruption de carrière (1/5 temps pour une durée de 20 mois à partir de septembre 2021) pour une institutrice maternelle : décision.
24. Congé parental à mi-temps (du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} mai 2022) pour une institutrice primaire (nommée pour un mi-temps et revêtue de la qualité de temporaire prioritaire) : décision.
25. Mises en disponibilité pour raison médicale d'une institutrice maternelle : décision.
26. Interruption de carrière à mi-temps pour assistance médicale d'un membre du ménage, sollicitée par une institutrice maternelle (du 1^{er} au 30 novembre 2021) : décision.
